

GUINÉE ÉQUATORIALE

Date des élections: 28 août 1983

But de la consultation

Election de tous les membres du Parlement pour la première fois depuis la dissolution de l'Assemblée législative nationale élue en septembre 1968.

Caractéristiques du Parlement

Aux termes de la Constitution de 1982*, le Parlement monocaméral de la Guinée équatoriale, la Chambre des représentants du peuple, compte 41 membres élus pour 5 ans.

Considérations générales et déroulement de la consultation

En août 1979, à la suite d'un coup d'Etat dirigé par le Lieutenant-Colonel Teodoro Obiang Nguema, le Président de la République, Francisco Macias Nguema (au pouvoir depuis 1968) a été déposé et la Constitution de 1973 déclarée nulle. Depuis, le pays était gouverné par un Conseil militaire suprême jusqu'à l'adoption de la Constitution actuelle, en août 1982.

Les candidatures aux élections de 1983 (une par circonscription) ont été décidées par le Président Obiang Nguema. Il n'existait pas de parti politique. Le jour du scrutin, les électeurs auraient été au total 50000.

•Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XVII (1982-1983)*, p. 8.